

# Rencontre APHG / Inspection générale du mercredi 25 novembre 2015

Carré Suffren - rue de la Fédération (Paris XV<sup>e</sup>).

*L'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG) a rencontré, le mercredi 25 novembre 2015 l'Inspection générale groupe spécialisé permanent Histoire-Géographie, pendant près de quatre heures.*

Délégation de l'APHG : Bruno BENOIT, Président national de l'APHG, Marc CHARBONNIER, Franck COLLARD et Hubert TISON. Mesdames et Messieurs les Inspecteurs généraux de l'Éducation nationale : Madame Catherine BIAGGI, Messieurs Michel HAGNERELLE, Doyen du groupe Histoire-Géographie, Vincent DUCLERT et Jérôme GRONDEUX.

## La situation de l'Enseignement Moral et Civique (EMC)

**L'APHG : Trois constats sont formulés par la délégation.**

Le nouvel enseignement est en gestation depuis 2013 mais il apparaît « précipité » dans sa mise en place, avec un programme paru tardivement (le 12 juin 2015), ce qui a posé des problèmes aux établissements car les Dotations Horaires Globales tombent en janvier, avec des aménagements en mai-juin, ce qui rend délicate l'anticipation des besoins. D'après des premières remontées de terrain, la demi-heure hebdomadaire prévue pour cet enseignement ne semble pas avoir été dérogée dans tous les lycées, en particulier dans les séries de l'enseignement technologique. L'APHG demande aux autorités académiques l'observation rigoureuse des mesures prises par le Ministère et publiées au Bulletin officiel du 25 juin 2015<sup>1</sup>. Dans l'immédiat, les professeurs d'Histoire-Géographie témoignent d'une impression de « surcroît de travail » qui exige toujours plus de polyvalence. La généralisation à l'ensemble du corps enseignant de gestes professionnels qui sont des pratiques courantes dans nos disciplines (le débat réglé par exemple...) est bien une « révolution didactique », pour reprendre une formule de Pierre Kahn<sup>2</sup>, mais aussi un surplus d'exigences pour les enseignants qui en sont chargés. Un

« flottement » apparaît dans la définition même d'un enseignement *interdisciplinaire* par nature *mais qui n'est pas transversal* dans son application. Ainsi, dans ses contenus, l'EMC reste selon l'analyse de l'APHG le **prolongement naturel de nos disciplines**, par essence consacrées à la compréhension du monde et à la construction d'une identité citoyenne et d'un esprit critique. C'est pourquoi, notre association a porté pendant cette rencontre l'exigence d'un enseignement civique qui s'appuie sur les acquis de l'Éducation civique et de l'ECJS, une discipline constituée *ès qualité* depuis 1985 et dont le noyau dur était le politique (élargi depuis 1996 vers des perspectives sociales, culturelles, économiques et européennes) : **former des citoyen(ne)s libres et debout qui ont des droits et des devoirs dans la République.**

Un dernier constat concerne les premiers retours des collègues transmis par les Régionales de l'APHG sur la *semestrialisation*, dans certains lycées, des heures dédiées à l'EMC (en barrette avec les enseignements d'exploration en classe de Seconde) ; sur le faible nombre de manuels et la qualité très inégale des quelques ressources spécifiques publiées à ce jour sur des sites académiques ; sur l'absence de manuels mais sur le foisonnement de l'offre de cahiers d'activités des différents éditeurs au collège ; sur les incertitudes liées à la place de ce nouvel enseignement dans l'évaluation sauf au DNB ; sur la question de la formation continue et professionnelle. L'interrogation des professeurs des collèges à propos de l'EMC porte également sur la mise en place des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) et leur articulation avec ceux-ci.

### L'Inspection générale :

M. Michel Hagnerelle ouvre l'entretien sur cette question en rappelant le contexte de la mise en œuvre du nouvel enseignement moral et civique, à tous les niveaux d'enseigne-

<sup>1</sup> <http://www.education.gouv.fr/cid90776/l-enseignement-moral-et-civique-au-bo-special-du-25-juin-2015.html>.

<sup>2</sup> Philosophe, professeur des Universités à Caen. Il a été coordinateur du groupe chargé de l'élaboration des projets de programmes d'enseignement moral et civique pour le Conseil supérieur des programmes..

ment, séries professionnelles et technologiques incluses. Les professeurs d'Histoire-Géographie ont assumé et assument cet enseignement **et y ont toute leur place**. Leur rôle dans l'accompagnement des élèves face aux événements tragiques qui ont ensanglanté notre pays a été souligné. L'APHG rappelle qu'elle a publié et diffusé une grande enquête nationale à ce sujet. Un choix politique a été fait devant la Nation : **toutes les disciplines et spécialités, tous les acteurs de l'Éducation nationale sont porteurs de la formation à la citoyenneté et aux valeurs de la République**.

**Mais plus largement, l'EMC est un jalon qui prend tout son sens à l'intérieur du futur « Parcours citoyen »** dans lequel nos disciplines ont vocation à jouer un rôle éminent. L'Inspection générale développe un axe majeur ; celui de la mise en cohérence de tous les enseignements et de toutes les actions se rapportant à la citoyenneté dans le cadre du « Parcours citoyen ». L'Histoire et la Géographie peuvent et doivent montrer **ce qu'elles apportent à la formation à la citoyenneté**, tout au long de la scolarité obligatoire. **Le Président Bruno Benoit** tient à dire la disponibilité de l'APHG dans le cadre de la mise en place d'un « Parcours citoyen », lequel ouvre un débat fondamental sur l'identité même de nos disciplines en tant que savoirs scientifiques et pratiques didactiques.

L'Inspection générale, en réponse aux questions des membres de la délégation de l'APHG **rappelle les points suivants**.

**Au collège**, l'arrêté du **19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège** comporte des tableaux précisant les volumes horaires des enseignements obligatoires applicables aux élèves pour les quatre niveaux du collège ; y figure une ligne « Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique » indiquant un volume horaire de trois heures en sixième, cinquième et quatrième pour cet ensemble et de trois heures trente en troisième. Par ailleurs, **l'EMC sera associé à l'histoire-géographie au DNB** dans une nouvelle épreuve écrite qui porte sur les programmes de français, histoire et géographie et enseignement moral et civique (NB : depuis l'entretien, l'arrêté du 31 décembre 2015, publié au BO n°3 du 21 janvier 2016, officialise cette épreuve). L'association de l'EMC à l'histoire-géographie dans l'organisation horaire obligatoire du collège et dans la nouvelle épreuve écrite du DNB montre bien les responsabilités particulières qui incombent aux professeurs d'histoire-géographie pour l'enseignement de l'EMC. Pour le brevet 2016, les questions d'EMC pouvant donner lieu à évaluation dans l'épreuve écrite d'histoire-géographie-EMC sont bien différenciées dans les programmes (dont le cadre pour l'EMC est *curriculaire*) ; elles ont été publiées au BO n° 33 du 10 septembre 2015 ; ceci permet de ménager « une transition douce ».

**Au lycée, les textes de référence sont très clairs**. Les arrêtés du mois de juin **doivent être appliqués dans tous les établissements**. L'enseignement moral et civique, contrairement à certains propos entendus dans des lycées et rapportés par des Régionales de notre association, n'est pas compris dans les programmes d'Histoire et de Géographie des séries générales, technologiques et professionnelles. Il est défini par les programmes publiés au BO spécial du 25 juin 2015. L'EMC, comme tout enseignement, doit être évalué au cours de l'année. La question de la situation des **Lycées professionnels** fait également l'objet d'une discussion approfondie. L'EMC y est évalué dans le cadre des épreuves « d'histoire-géographie-enseignement moral et civique » au CAP, au BEP et au Bac pro. La délégation de l'APHG rappelle notamment à ce sujet les axes de réflexion qu'elle a développé dans son communiqué de presse du 4 juillet 2015 : « Des interrogations sur le contenu et la mise en œuvre de l'EMC en LP » et publié dans la revue *Historiens & Géographes*<sup>3</sup>.

## La Réforme du collège en 2016

### L'APHG : Le Président Bruno Benoit rappelle les positions de l'APHG.

Le Forum sur l'Histoire, organisé par le Conseil supérieur des programmes (CSP), qui s'est tenu à la Sorbonne le 3 juin 2015 n'a, en rien, apporté des réponses au malaise ressenti par de nombreux collègues et aussi par des parents d'élèves, face à cette réforme plus imposée que discutée. Cette réforme, qui se veut novatrice dans son approche « curriculaire », **est maladroite dans sa formulation des programmes et manque de moyens**, elle appauvrit les disciplines et peut être à l'origine d'inégalités territoriales **dans sa mise en œuvre**. C'est pourquoi, l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie prend résolument position **contre l'application actuelle de la réforme**<sup>4</sup>. **Bruno Benoit rappelle que l'APHG avait dénoncé dès le départ le recul du disciplinaire inadmissible pour la qualité de l'enseignement, la mise en avant démesurée des EPI**<sup>5</sup> (ignorant ce qui se faisait depuis longtemps dans les différents établissements avec des résultats qui auraient mérité d'être évalués sereinement) et enfin les horaires de plus en plus réduits qui, malgré certaines affirmations contraires entendues sur certains blogs ou réseaux, expliquent en partie les difficultés qu'ont les collègues à « faire tout le programme », comme par exemple en Terminale S. Enfin, **l'APHG s'oppose à la mise en place des quatre niveaux en même temps**, soit à la rentrée 2016.

<sup>3</sup> « Des interrogations sur le contenu et la mise en œuvre de l'EMC en LP », in *Historiens & Géographes* n°431, juillet-août 2015, p. 21.

<sup>4</sup> Lire l'éditorial 432 de la revue *Historiens & Géographes* : « Soyons clairs, ouvrons les yeux, l'APHG ne peut accepter la réforme du collège dans son application prévue à la rentrée 2016 ». En ligne : <http://www.aphg.fr/EDITORIAL-Soyons-clairs-ouvrons-les-yeux>

<sup>5</sup> Enseignements pratiques Interdisciplinaires (EPI).

## L'Inspection générale :

De nombreux points sont abordés au cours d'une discussion ouverte et franche.

- L'Inspection générale insiste sur l'idée que, comme les grilles horaires du collège l'indiquent, les enseignements des disciplines restent à la base de l'organisation pédagogique du collège. En Histoire-Géographie, dans le cadre des programmes des cycles 3 et 4, des repères de programmation annuels sont clairement définis. Les programmes conservent une dimension construite et exigeante, *un récit commun* à tous les élèves. Le collège est un lieu de découverte des disciplines et de leur apport à la culture commune de tout futur citoyen. Ce qui change le plus par rapport aux programmes précédents, c'est l'explicitation de la contribution des différents enseignements disciplinaire aux objectifs de connaissances, de compétences et de culture du socle ; c'est aussi l'ancrage des enseignements complémentaires (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires) dans les programmes ; c'est enfin le renforcement et la généralisation des croisements interdisciplinaires, notamment dans le cadre des EPI.
- Pour le collège, il s'agit de gérer **la dimension interdisciplinaire des EPI**. Ces derniers reposent sur des questions des programmes. « *Les EPI puisent dans les programmes d'enseignement* ». Ils intègrent la logique du socle. Des propositions et des « indications » seront prochainement formulées sur le portail *Eduscol* en ce sens (autour du mois de mars).
- **La question des manuels est évoquée à propos de la mise en œuvre de la réforme du collège.** L'Histoire-Géographie fait partie des disciplines dont les manuels seront pris en charge par l'Etat pour les quatre niveaux à la rentrée 2016 (cf. Loi de Finances 2016). Les éditeurs y travaillent activement. Le manuel numérique ne sera pas une obligation car la difficulté réside d'abord dans l'équipement individuel des élèves, en classe. Pour l'essentiel, les manuels seront donc encore proposés sous forme papier. L'APHG et ses interlocuteurs entament alors la discussion autour du **Plan numérique** qui prévoit un équipement de tous les élèves des collèges en 2018 et de la question des éditeurs. En revanche, des ressources numériques en direction des enseignants seront produites par la direction du numérique du ministère au cours de l'année 2016 pour les aider à mettre en œuvre les programmes.
- **Qu'est-ce qu'être enseignant d'Histoire-Géographie aujourd'hui ?** Une discussion s'engage autour d'un point essentiel, auquel l'APHG apportera sa contribution : quelles sont les bases disciplinaires de l'Histoire-Géographie ? Peut-on penser nos disciplines, dont les enjeux sont tout à la fois culturels, civiques, scientifiques, en des termes consensuels et simples.

## Les concours de recrutement en Histoire-Géographie

### L'APHG : Franck Collard rappelle que « la maîtrise disciplinaire débouche sur une bonne pédagogie ».

L'APHG est attachée, en Histoire, au maintien dans les programmes des concours des quatre grandes périodes chronologiques.

### Vincent Duclert pour l'Inspection générale :

Le CAPES externe histoire-géographie se veut force de proposition dans le choix et la définition des questions de programme communes aux différents concours. La jonction entre les concours du Capes et de l'Agrégation est désormais rétablie. Le nombre d'inscrits a augmenté et le nombre de postes offerts au Capes est désormais de 700 postes pour le public (auquel s'ajouteront 130 à 140 postes pour le privé). L'épreuve 2 d'analyse de situation professionnelle comporte toujours un volet civique et moral (un tiers de l'épreuve) préparant à l'EMC. Le temps de préparation de cette épreuve 2 à l'oral passe de 2 h à 4 h à partir de la session 2016, et s'aligne donc sur celui de l'épreuve 1, ce qui est une excellente nouvelle et un succès de la politique du directoire. En 2017, le numérique fera son entrée dans l'épreuve 2. Pour le président du jury, l'approche pédagogique de l'Histoire doit être développée au sein même des départements universitaires, en relation avec la formation assurée dans le tronc commun des ESPE. **Vincent Duclert** formule le vœu d'une session 2016 de stabilisation et d'un choix volontariste, celui d'obtenir pour la session 2017 une augmentation supérieure du nombre de postes aux concours afin de parfaire l'attractivité déjà forte du CAPES histoire-géographie, ce dont il se félicite. L'impératif de stabilisation recherché conduit à ne pas proposer de modification dans le nombre des questions de programme que doivent assumer les candidats au concours. Pour que les étudiants se préparent méthodiquement aux épreuves, il importe qu'ils possèdent une visibilité sur le concours et ses règles. Vincent Duclert ne méconnaît pas les demandes des associations d'historiens ; il a reçu ces dernières à leur demande en décembre dernier. Mais la raison commande actuellement de parfaire la réalisation du nouveau CAPES et de réussir sa professionnalisation entre maîtrise disciplinaire et intelligence pédagogique. Il tient à remercier le travail de tous les préparateurs dans les départements universitaires et les ESPE. L'entretien se termine au bout de deux heures et demi dans une atmosphère franche et cordiale.

Paris, le 25 novembre 2015.

**Marc CHARBONNIER**

Rapporteur de la délégation de l'APHG.

# Entretien à l'Élysée entre Christophe Prochasson et l'APHG

La délégation de l'APHG était composé de : Brunot BENOIT (Président de l'APHG), Franck COLLARD (Vice-Président), Christine GUYMONNET (secrétaire générale adjointe), Hubert TISON (secrétaire général)

*Le Conseiller se félicite de cette rencontre.*

*Le Président Bruno BENOIT le remercie et fait état de la situation de l'enseignement de l'histoire et de la géographie : contrairement aux apparences l'enseignement de l'histoire est malmenée.*

Il s'est dégradé sous la présidence socialiste à l'école, au collège et au lycée. Les horaires sont hyperfaibles au regard des programmes et des exigences, de l'apprentissage des méthodes, des exercices demandés aux élèves de classes de plus en plus hétérogènes. En TS la situation est très tendue en raison de la lourdeur des programmes et des horaires très faibles. (2h, 1h pour l'histoire, 1h pour la géographie, il faut souligner aussi une formation initiale insuffisante. Là où l'APHG assurait des formations continuées, le Ministère les a suspendus pour mettre en place des stages d'initiation à la nouvelle réforme des collèges. Il s'élève contre l'application de la réforme des cycles 3 et 4 en un an à la rentrée 2016. De son côté Hubert Tison rappelle le rôle des professeurs d'Histoire Géographie pour répondre à la sidération et aux interrogations de leurs élèves après la tuerie du 13 novembre comme ils l'avaient fait après les crimes contre Charlie. Il souligne les dysfonctionnements de l'EMC : attribution à des non spécialistes, ajustement des heures par certains chefs d'établissement, absence de l'EMC dans les emplois du temps.

Le conseiller répond d'abord en disant qu'il a été nommé en tant qu'historien par le Président C'est dire si celui-ci accorde une importance à l'histoire et est très attentif à son enseignement. Le conseiller a une mission. Comme universitaire il est reconnu par ses pairs, conseillers comme lui, qui le désignent comme « le professeur ».

Il fait remarquer à propos du Président qu'une idée préconçue doit être combattue, ce serait son per d'appétence pour le savoir historique. C'est faux d'autre part, c'est le soi-disant mépris des politiques pour les savants et la classe

intellectuelle et par vice-versa. Nous n'avons pas intérêt à nous présenter comme des « vaincus de l'histoire », mais à affirmer notre existence, nos valeurs, notre métier.

## Les 4 grands axes de la mission :

### 1. Les commémorations

C'est un appel à mettre en scène l'histoire et à y réfléchir. Le Président a une approche prude de l'histoire. Il participe aux commémorations C'est son devoir, mais il ne cherche pas à l'instrumentaliser.

2. *Le chef de l'Etat peut-il intervenir dans l'enseignement de l'histoire et dans les programmes ?* Ce n'est pas son état d'esprit. Il ne veut pas imposer un discours théorique, un message une figure historique.

3. *Le champ de l'enseignement de l'histoire géographique est difficile à saisir dans la sphère politique.*

Comment mobilise-t-on le milieu politique ? Comment utiliser l'histoire comparative ? Quelle forme réflexive ?

### 4. La question des Archives

Le président a une attitude très libérale dans l'accès aux documents classifiés, accessibles aux chercheurs sur dérogation. Mais il s'agit par le décret de décembre 2015 d'ouvrir les Archives de Vichy au grand public.

Le conseiller répond aux questions concrètes qui lui ont été posées. Ainsi à propos du malaise des enseignants, il considère que c'est une vieille thématique. Des sondages récents montrent qu'une grande majorité des enseignants aiment

\* Conseiller pour l'éducation, l'enseignement et la recherche auprès du Président de la République Palais de l'Élysée et l'APHG (délégation Bruno Benoit, Franck Collard, Christine Guimonnet, Hubert Tison). Mercredi 5 janvier 2016 de 15 h à 16 h.

leur métier et sont heureux de l'exercer. Les syndicats, et c'est nouveau -font état de la souffrance des enseignants, du mal être. C'est dans l'air du temps, un temps où prime l'émotion.

Christine Guimonnet brosse un tableau précis de sa vie de professeur de lycée. Elle est heureuse de faire ce métier qu'elle a choisi par vocation et montre l'ampleur et la lourdeur des tâches, notamment en TS où il est difficile de faire tout le programme, il faut prendre en compte les exercices, les évaluations en raison du volume horaire et du niveau des élèves qui demandent du temps pour assimiler et comprendre. Elle demande que l'on prenne en considération cette situation de manière urgente.

Au sujet des critiques contre les pédagogues, le conseiller assure que la pédagogie des compétences est légitime.

Il a bien pris en compte le problème de l'enseignement en S et suivra le dossier. Franck Collard met en avant la nécessité de réarmer intellectuellement les collègues, d'asseoir à nouveau leur autorité battue en brèche depuis des années, de leur donner une formation qui leur assure les moyens d'exercer leur métier.

Le Président Bruno Benoit lui demande d'ajouter à ses 4 pré-occupations une 5<sup>ème</sup> : que le Président affirme publiquement son soutien à l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

Il n'a pas été possible d'aborder toutes les questions pendantes par exemple l'EMC ou la préparation aux Concours. Le conseiller est prêt à nous recevoir pour en discuter.

*Le secrétaire général*  
**Hubert TISON**